

Contrat de service en conception de sites Internet et de logiciels

Sauf acceptation écrite et expresse d'autres clauses de notre part, toute transaction est soumise exclusivement au contrat ci-après.

I. Définitions

Dans le cadre du présent contrat de service en conception de sites Internet et de logiciels, les termes ci-dessous ont la signification suivante :

- « *Client* » : désigne toute entreprise, ASBL ou personne morale ayant passé une commande ;
- « *Site Internet* » : désigne tout site vitrine conçu ou développé pour le *Client* ;
- « *Logiciel* » : désigne toute application, solution logicielle ou développement spécifique réalisé pour le *Client* ;
- « *Prestation* » : désigne toute mission de conception, développement, configuration, intégration, livraison ou accompagnement liée à un *Site Internet* ou à un *Logiciel* ;
- « *Prestataire* » : désigne la personne physique Orlando Palermo, agissant sous le nom OP-Formations, qui réalise les différentes *Prestations* au profit des *Clients* ;
- « *Livraison* » : désigne la mise à disposition au *Client* du *Site Internet*, du *Logiciel* ou de la version convenue de celui-ci ;
- « *Maintenance* » : désigne les interventions correctives portant sur les fonctionnalités initialement prévues dans le devis ou la commande.

II. Mentions légales

OP-Formations est géré par Palermo Orlando en tant que personne physique.

- Inscrite à la B.C.E sous le numéro : 1021.878.469
- Siège social et adresse physique : Rue Piteuse 27, 7604 Brasménil
- Mail : orlandopalermo@op-formations.be
- Téléphone : +32 498 02 76 81

III. Objet

Le présent document s'applique à toute *Prestation* de conception de site vitrine ou de logiciel proposée par OP-Formations et faisant l'objet d'une commande de la part du *Client*.

La commande est réputée ferme et définitive lorsque le *Client* accepte le devis ou le contrat, confirme la commande et verse l'acompte éventuellement demandé. De ce fait, le *Client* reconnaît avoir pris connaissance du présent contrat.

Dans un délai raisonnable, OP-Formations s'engage à envoyer un accusé de réception par courrier électronique.

Les informations des commandes sont enregistrées et peuvent être consultées par le *Client* par simple demande écrite par mail.

OP-Formations se réserve le droit de réviser le présent document à tout moment. Les dernières modifications s'appliqueront à toute nouvelle commande.

IV. Tarif et modalités de paiement

Le montant de la *Prestation* est communiqué au *Client* au moyen d'un devis préalable.

Tous les prix sont indiqués en euros. La TVA n'est pas applicable, OP-Formations étant soumise au régime particulier de franchise des petites entreprises conformément à l'article 56bis du Code de la TVA.

Un acompte de 20 % du montant total peut être demandé à la commande. Sauf mention contraire dans le devis, le solde est payable à réception de la facture finale.

Sauf mention contraire dans le devis ou accord écrit entre les parties, le paiement s'effectue par Wero ou par virement bancaire. En cas de facturation, le paiement est attendu dans un délai de 30 jours calendrier à compter de la date d'émission de la facture.

OP-Formations se réserve le droit de confirmer définitivement une commande après acceptation du devis et réception de l'acompte éventuellement demandé.

V. Modalités d'exécution

Avant le début de la *Prestation*, le *Client* et le *Prestataire* conviennent ensemble du périmètre de la mission, des éventuels livrables intermédiaires et d'une date finale indicative ou définitive, déterminée conjointement selon la nature du projet, les contraintes techniques et la bonne collaboration entre les parties.

Lorsque certains documents, contenus, accès, informations, visuels, textes, logos, identifiants ou éléments techniques sont nécessaires à la réalisation de la *Prestation*, ils doivent être fournis par le *Client* dans un délai raisonnable. Le *Prestataire* ne peut être tenu responsable d'un retard ou d'une impossibilité d'exécution résultant de l'absence, de l'insuffisance ou de la transmission tardive de ces éléments.

Toute demande nouvelle, toute fonctionnalité non prévue initialement ou toute modification dépassant le cadre validé du devis fera l'objet d'un devis complémentaire ou d'un accord écrit distinct.

À compter de la *Livraison*, le *Client* dispose d'un délai d'un mois pour signaler par écrit les anomalies relatives aux fonctionnalités initialement prévues. À défaut de remarque formulée dans ce délai, la livraison pourra être considérée comme validée.

Les retards imputables au *Client*, notamment en cas de réponse tardive, de validation différée ou de transmission incomplète des éléments nécessaires, entraînent automatiquement un décalage des délais sans que la responsabilité du *Prestataire* puisse être engagée.

VI. Responsabilité

Le *Client* s'assure de disposer des droits, autorisations et licences nécessaires sur l'ensemble des contenus, documents, images, textes, logos, bases de données ou autres éléments qu'il transmet au *Prestataire* dans le cadre de la *Prestation*.

Le *Client* demeure responsable des choix relatifs à l'hébergement, au nom de domaine, aux abonnements tiers, aux licences logicielles, ainsi qu'aux frais liés à l'exploitation du *Site Internet* ou du *Logiciel*. Ces éléments restent à sa charge, sauf convention écrite contraire.

Lorsque le *Prestataire* intervient dans la mise en ligne ou dans certaines démarches techniques à la demande du *Client*, il agit sur la base des informations et accès fournis, sans pouvoir garantir la disponibilité continue de services tiers ni l'absence totale d'incident technique indépendant de sa volonté.

OP-Formations met tout en œuvre pour fournir une *Prestation* soignée et conforme au périmètre convenu, sans pouvoir être tenue responsable des dommages indirects, des pertes d'exploitation, d'un usage inadapté du *Site Internet* ou du *Logiciel*, ni des conséquences résultant d'interventions de tiers ou d'outils externes.

VII. Annulation ou report

Par demande écrite, le *Client* peut solliciter l'annulation, la suspension ou le report d'une *Prestation* avant son exécution ou en cours de projet.

Le *Prestataire* se réserve également le droit de suspendre, reporter ou réorganiser l'exécution d'une *Prestation* en cas d'empêchement, de difficulté technique majeure ou de manquement du *Client* à ses obligations de collaboration. Dans ce cas, il s'engage à en informer le *Client* dans les meilleurs délais.

En cas de report, les parties conviennent ensemble d'un nouveau calendrier. En cas d'annulation par le *Client* après acceptation du devis et démarrage de la mission, les prestations déjà réalisées restent dues. L'acompte versé demeure acquis à OP-Formations à titre d'indemnité minimale, sans préjudice du paiement des travaux effectivement accomplis.

VIII. Droit de rétractation

Selon l'article VI.53 du Code de droit économique, le *Client* dispose, dans les cas prévus par la loi, d'un délai de 14 jours pour se rétracter d'un contrat à distance, sans avoir à motiver sa décision et sans encourir d'autres coûts que ceux prévus par la loi.

Lorsque l'exécution de la *Prestation* a commencé, à la demande expresse du *Client*, avant l'expiration du délai de rétractation, ce dernier reconnaît que son droit de rétractation s'exerce dans les limites prévues par la loi.

Dans le cas où le *Client* souhaiterait se rétracter, il devra remplir et envoyer par voie électronique le formulaire suivant :

À l'attention de PALERMO Orlando, Rue Piteuse 27, 7604 Brasménil, à l'adresse mail suivante orlandopalermo@op-formations.be :

— Je/Nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant sur la vente du bien (*)/pour la prestation de service (*) ci-dessous

.....

— Commandé le (*)/reçu le (*)

.....

— Nom du (des) consommateur(s)

.....

— Adresse du (des) consommateur(s)

.....

.....

— Date

.....

— Signature du (des) consommateur(s) (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier)

.....

IX. Données personnelles

Les données personnelles communiquées par le *Client* sont traitées par OP-Formations dans le cadre de la gestion des demandes, des commandes, de la facturation, de la conception, du développement, de la livraison et du suivi administratif des *Prestations*.

Le *Client* peut, à tout moment et sur simple demande écrite adressée par courrier électronique, demander l'accès à ses données, leur rectification ou leur suppression, dans les limites prévues par la loi. Lorsque ces données ne sont plus nécessaires au traitement pour lequel elles ont été collectées, elles sont supprimées.

X. Droit de propriété intellectuelle

Sous réserve du paiement complet des sommes dues, les droits patrimoniaux sur les livrables spécifiquement créés pour le *Client* dans le cadre de la *Prestation* lui sont cédés intégralement, pour les usages convenus entre les parties.

Cette cession n'inclut pas les composants, bibliothèques, frameworks, CMS, modules tiers, outils externes, éléments open source, ni les briques techniques génériques ou réutilisables appartenant au *Prestataire* ou à des tiers, lesquels restent soumis à leurs propres licences ou droits respectifs.

XI. Maintenance

La maintenance corrective liée aux fonctionnalités initialement prévues dans le devis est assurée sans frais supplémentaires pendant le délai de validation d'un mois suivant la *Livraison*, pour autant que les anomalies signalées ne résultent pas d'une mauvaise utilisation, d'une modification par un tiers ou d'un service externe. Toute évolution, ajout de fonctionnalité, adaptation nouvelle ou intervention hors périmètre initial fera l'objet d'une facturation complémentaire.

XII. Compétences territoriales

Tous litiges qui pourraient survenir dans le cadre de la mise en œuvre du présent contrat seront soumis aux tribunaux belges compétents sur base de la localisation du siège social de OP-Formations.

Seul le droit belge sera applicable.